



## Démarrage du dispositif "Devoirs Faits"

publié le 12/10/2023 - mis à jour le 13/10/2023

« Devoirs faits » est un temps dédié, en dehors des heures de classe, à la réalisation par l'élève des devoirs demandés par ses professeurs et à l'acquisition de méthodologie dans le travail personnel.

Les objectifs du dispositif

- Développer l'autonomie des élèves face au travail personnel et les accompagner dans leur connaissance de leur façon de travailler lorsqu'ils ne sont pas en classe.
- Accompagner les élèves en partant de leurs besoins, de leurs ressentis, de leurs habitudes de travail
- Donner aux élèves les outils méthodologiques (utilisation du brouillon, compréhension des consignes, méthode d'apprentissages, ressources à utiliser...)

Vous trouverez ci-dessous le planning des plages horaires proposées au Collège.

### Document joint

 [devoirs\\_faits](#) (PDF de 246.8 ko)



**Académie  
de Poitiers**

**Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.**

**Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.**